

PARC ÉOLIEN du PARC DES BOSQUETS

Lettre d'informations semestrielle – octobre 2023

W.E.B



Édito

“Chère Madame, cher Monsieur,

Lors de notre dernière lettre d'informations, en avril 2023, nous vous informions d'un dépôt du dossier de demande d'autorisation au plus tard fin d'année.

Les dernières bonnes nouvelles reçues durant ce semestre vont permettre de finaliser la préparation des deux dossiers (un pour l'extension pour le Parc Eolien des Portes de Cambrésis et l'autre pour le nouveau Parc des Bosquets).

En effet, suite à la délibération favorable du Conseil Municipal ainsi qu'au retour positif de la Direction Inter-Régionale de la Circulation Aérienne Militaire (DIRCAM), toutes les contraintes liées au 2 projets sus mentionnés sont maintenant levées. Il n'y a donc plus d'obstacles au dépôt des dossiers aux services instructeurs de la DREAL.

Le dépôt des dossiers se fera donc début 2024 afin d'intégrer les dernières mises à jour nécessaires des volets environnement et paysager.

Nous vous remercions pour votre soutien et restons à votre écoute pour répondre à vos interrogations“

Les chiffres clés du projet



1 commune
Flesquières



de 3,6 à 4,5 MW
de puissance unitaire



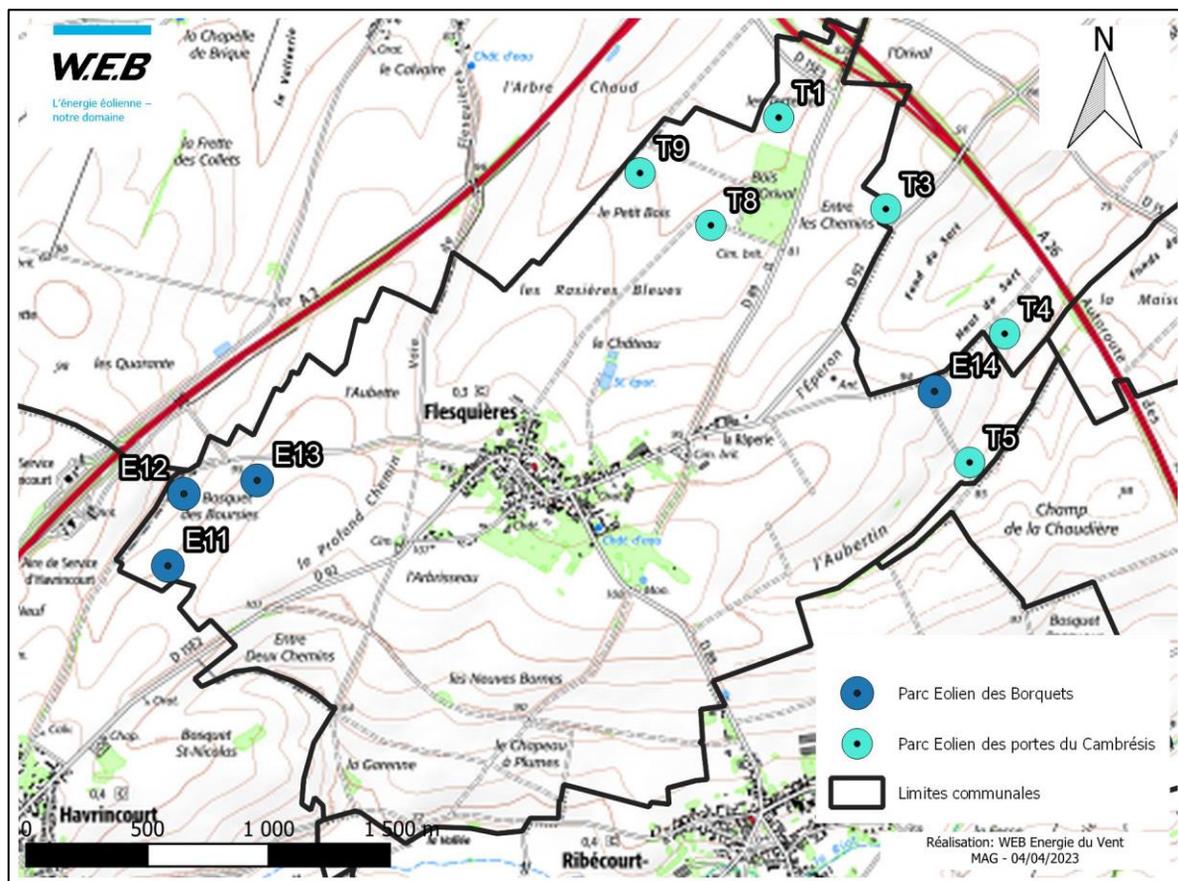
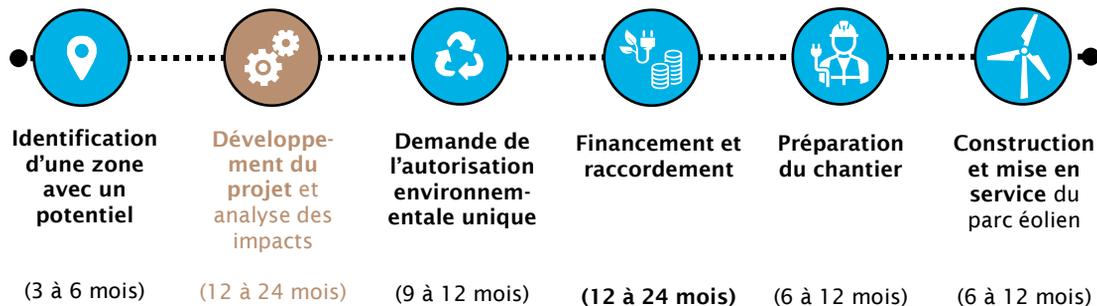
4 éoliennes
180 m de hauteur
max. en bout de pale



17 600 foyers
de consommation électrique
annuelle hors chauffage

Les étapes clés d'un projet éolien

Nous sommes ici !



Vous avez une question?



Harold PERROT
Responsable Régional Nord/Ouest
07 88 90 55 73
harold.perrot@web.energy



Django MAZARS
Chef de projet
07 85 48 52 80
django.mazars@web.energy

Pour en savoir plus sur l'énergie éolienne : www.info-eolien.fr